



LD

Nommé au gouvernement le 9 janvier en qualité de ministre délégué aux Eaux et Forêts et à l'Environnement, Martin Moulengui Mabende vient, sans surprise, d'être radié des effectifs des Démocrates (LD) dont il était vice-président mais aussi député du 2e siège de la Boumi-Louetsi, dans la Ngounié.

Page 3

OPPOSITION

Peut-être un premier coin enfoncé dans l'unité de l'opposition affichée à travers la "Plateforme alternance 2023". La candidature au CGE d'un cadre de l'UN pour le compte de la PG 41, proposée de façon unilatérale ni accord préalable, passe en effet mal aux yeux de la hiérarchie de ce parti.

Page 3

EXÉCUTIF

Dans le deuil qui s'annonçait, le Conseil des ministres s'est réuni hier, présidé par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, qui a présenté ses condoléances à la famille du ministre disparu. Une réunion marquée notamment par l'adoption d'une série de projets de lois ou de décrets.

Pages 4 & 5

ADAMO, MORT D'UN POIDS LOURD DU GOUVERNEMENT

LES médecins n'ont rien pu faire. Victime, alors qu'il s'apprêtait à prendre part au Conseil des ministres, d'un malaise cardiaque, le ministre des Affaires étrangères Michael Moussa Adamo a succombé hier à la mi-journée à l'Hôpital d'instruction des armées du PK 9. Il avait 62 ans. Le président Ali Bongo Ondimba, dont il était un très proche, a immédiatement salué la mémoire d'un "très grand diplomate, un véritable homme d'Etat".

Page 2



POUR MOI QUOI...

La mort est devenue si banale dans nos urgences que plus personne n'ose la dénoncer...

Un compatriote victime d'un accident est mort cadeau. Après que l'Hôpital d'Akanda lui aurait refusé de lui prodiguer les premiers soins au motif que cette pathologie ne relève pas de sa structure mais du CHU d'Owendo...

Beaucoup de Gabonais sont morts ainsi à cause de cette incongruité. Mais doit-on laisser de tels "crimes"

impunis ? Non, c'est trop beau de regarder ces gens-là rouler les mécaniques dans les couloirs, déambuler en blouse blanche et se prendre pour des sauveurs de vie, alors qu'il n'en est rien. Comment trouver excuses à ce genre de choses ? On est où là ? C'est à se demander s'il y a encore dans ce pays des responsables capables d'exiger à leurs agents coupables de manquements des explications et appliquer les textes. Il le faut car la pagaille qui règne dans nos administrations publiques est telle qu'il est temps d'y mettre le holà. Et puis, même si on parle de spécialités, un hôpital ne reste-il pas un hôpital ? un médecin, une infirmière, un garçon

de salle, même celle qui encaisse les frais des actes médicaux, est un "docteur", qu'est-ce que cette histoire de renvoyer systématiquement un malade mal en point à tel ou tel centre spécialisé ? On dit du CHU d'Owendo un établissement de référence, mais que font-ils là-bas quand on sait qu'il n'y a qu'un bloc – encore faut-il qu'il soit opérationnel – pour accueillir tous les accidentés du Gabon ?

Il existe une loi qui punit quiconque se rend coupable de "non-assistance à personne en danger", appliquez-la et vous verrez quoi...

...MAKAYA